



La plateforme téléphonique Apel service

Parce que les parents peuvent avoir besoin d'une écoute professionnelle lorsqu'ils font face à une difficulté dans leur quotidien d'éducateurs, l'Apel a mis en place une ligne téléphonique dédiée : la plateforme Apel service.

Si certaines problématiques rencontrées par les parents doivent être gérées localement, c'est-à-dire directement par l'Apel de l'établissement et/ou le chef d'établissement (opposition à une décision d'orientation, difficultés pour régler la scolarité, etc.), ou encore avec l'aide de l'Apel départementale (aide pour constituer un dossier MDPH, demande d'aménagement d'examen, etc.), d'autres difficultés peuvent amener les parents à avoir besoin d'une écoute qualifiée (détresse psychologique, difficultés éducatives, difficultés scolaires, etc.) : c'est la raison d'être de la plateforme téléphonique Apel service.

Gérée par Apprentis d'Auteuil pour le compte de l'Apel, la plateforme téléphonique Apel service met en effet à l'écoute des parents des spécialistes des questions éducatives et scolaires (psychologues, éducateurs spécialisés, conseillers scolaires, etc.). Joignables au 01 46 90 09 60, ils répondent à toutes les questions des parents les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 18h, et le mardi de 14h à 19h. Les appels sont anonymes.

Le service n'est pas surtaxé : il revient au coût d'un appel local.

Les parents ne connaissent pas toujours la plateforme Apel service : n'hésitez pas à leur en communiquer le numéro. Vous pouvez également distribuer la carte promotionnelle Apel service.